



HAL
open science

Construction d'une problématique commune à trois opérations de recherche participative en élevage et aménagement rural

Martine Napoléone, Jean Marc Chabosseau, Claude Chevallier, Jean-Pierre Darré, Catherine Périchon

► To cite this version:

Martine Napoléone, Jean Marc Chabosseau, Claude Chevallier, Jean-Pierre Darré, Catherine Périchon. Construction d'une problématique commune à trois opérations de recherche participative en élevage et aménagement rural. *La recherche-action: Ambitions, pratiques, débats*, 30, INRA, 212 p., 1997, Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement, 2-7380-0760-0. hal-02834444

HAL Id: hal-02834444

<https://hal.inrae.fr/hal-02834444>

Submitted on 7 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Construction d'une probl ematique commune   trois op erations de recherche participative en  levage et am enagement rural

Martine NAPOLEONE*
Jean-Marc CHABOSSEAU
Claude CHEVALLIER
Jean-Pierre DARRE
Catherine PERICHON

*INRA-SAD, Ecod veloppement, Site Agroparc, Domaine Saint-Paul, 84914 Avignon Cedex 9

R sum 

Nous proposons d'analyser les contraintes de la recherche-participative (RP), qui privil gie la coop ration entre chercheurs et acteurs du d veloppement dans l' laboration et l' volution de la probl ematique de recherche. L'analyse porte sur trois programmes de RP dans le domaine de l' levage et de l'am enagement rural sur des p riodes allant de 6   30 ans. Les questions que nous soulevons *a posteriori* sur le d roulement de ces recherches concernent 4 points principaux :

- 1) L'ajustement des repr sentations que se font les participants de la question pos e. Cela n cessite de se donner le temps et les moyens de rendre lisible la construction de l'argumentation de chacun. Nous proposons pour ce faire d'utiliser des repr sentations graphiques comme supports concrets d'aide au dialogue.
- 2) La distanciation qui est observ e entre le groupe et les institutions de rattachement de ses participants, suite aux  volutions successives des points de vue d velopp s par le groupe.
- 3) La n cessit  de concevoir des dispositifs permettant de prendre en compte et de traiter en temps r el les probl mes  voqu s ci-dessus.
- 4) Enfin, le r le du chercheur dans le processus. Nous nous interrogeons sur les moyens que le chercheur a de rester clairvoyant sur la port e strat gique des activit s de type « coop ratif » (au sens donn  par J. Habermas).

Mots-cl s : recherche participative, d veloppement agricole, activit s coop ratives, dispositif de recherche

Abstract

Building a common research problematic for three participatory research projects dealing with livestock farming and rural development. We propose an analysis of the constraints inherent in participatory research operations (PR) in which scientists and agricultural development agents co-operate in elaborating and progressively readjusting the research problematic. Our analysis deals with three PR programmes in livestock farming and rural development over a period extending from 6 to 30 years. Four main questions arise a posteriori on the development of this research:

1. the reciprocal adjustment of the representations which the participants have of the question posed. For the participants to understand how each has developed his/her viewpoints requires time. We propose to assist this process by means of graphic representations serving as concrete bases in the dialogue;
2. The distance which evolves between the group and the organisations to which the participants belong as a consequence of successive adjustments of the viewpoints developed by the group;
3. The need to design structures allowing the above problems to be dealt with in real time;
4. Finally, the scientist's role in the process. How can the researcher ensure that he/she keeps a clear view of the strategic scope of co-operative type activities (in the sense given by Habermas)?

Keywords: participatory research, agricultural development, co-operative activities, research design.

Construction d'une problématique commune en recherche participative

En France, au cours des 20 dernières années, la recherche agronomique a développé des études sur le fonctionnement technique des exploitations et la compréhension des projets des agriculteurs. Elle visait ainsi à aborder la complexité des systèmes techniques dans les exploitations agricoles et inscrire les connaissances produites dans le processus de développement agricole. Pour les chercheurs, cette recherche a impliqué une nouvelle forme de partenariat, avec les agriculteurs d'une part et avec les agents de développement d'autre part. Des recherches s'appuyant notamment sur l'analyse des pratiques des agriculteurs, et des performances obtenues ont été entreprises (Landais et Deffontaines, 1988) qui ont contribué à une bonne description de la diversité des exploitations. Cependant, abordant les dynamiques agricoles essentiellement au travers de l'évolution des actes techniques, ces travaux se sont heurtés au fait que l'innovation constitue aussi un processus d'apprentissage social (Alter, 1995) pour s'inscrire réellement dans les processus de développement agricole. Un tel constat a fortement orienté les recherches sur les systèmes agraires depuis une dizaine d'années, aboutissant notamment à des travaux portant sur l'aide à la décision, ainsi qu'à des recherches participatives (RP) qui privilégient la coopération acteurs-chercheurs. Ces recherches partent de l'hypothèse que la coopération pour l'élaboration et les modifications de la problématique de recherche, ainsi que la conduite collective des travaux constituent un processus social d'apprentissage. Il est cependant rapidement apparu que cette collaboration ne va pas forcément de soi. Dans cet article, nous nous efforçons précisément de mieux comprendre les raisons de ces difficultés de la démarche de RP.

Nous suivons pour cela l'évolution de la problématique au fil des étapes de construction qui reflètent bien "les hauts et les bas" des collaborations entre partenaires. L'élaboration initiale illustre par exemple les conditions de la mise en place de la coopération alors que ses évolutions apparaissent à la fois comme cause et effet des changements dans le partenariat.

Nous nous appuyons ici sur l'analyse de trois recherches dont nous suivons l'évolution de la problématique et les relations au contexte partenarial : la valorisation des marais de l'Ouest, la connaissance du fonctionnement des exploitations d'élevage pastoral dans le Sud-Est et enfin, l'adaptation de l'élevage ovin allaitant du Montmorillonnais aux conditions économiques des années 1990.

Ces trois projets ont tous été initiés par une demande de partenaires locaux auprès de la recherche. Ils couvrent des temps plus ou moins longs : 30, 12 et 6 ans. Mis en place pour produire des connaissances utiles pour l'action locale, ils ont suivi l'évolution des démarches de recherche, depuis une vingtaine d'années, allant des études des pratiques de l'agriculteur à l'aide à la décision dans une logique de coopération. Ils constituent en quelque sorte autant de "traductions locales" de cette évolution. Ils se sont construits chemin faisant et n'ont pas été au départ conçus comme la mise en place d'un projet de RP tel que nous pourrions le formaliser aujourd'hui.

Nous présenterons tout d'abord les trajectoires des trois projets et leur relation au partenariat. Nous développerons ensuite des éléments d'analyse de la construction de la problématique en regard du contexte partenarial en traitant tout particulièrement des questions concernant : 1) *l'ajustement des représentations entre participants* ; 2) *les trajectoires du groupe de RP et des institutions de rattachement* ; 3) *le dispositif mis en place* pour gérer les relations du groupe avec son environnement institutionnel et social. Nous discuterons enfin du *rôle du chercheur dans le processus*.

1. Des recherches ouvertes sur des problématiques locales

1.1. Projet Marais de l'Ouest

Le Domaine expérimental INRA de Saint-Laurent-de-la-Prée, Charente-Maritime, est impliqué depuis trente ans dans le développement agricole d'une entité géographique très typée, les Marais de l'Ouest, marais littoraux occupant 250 000 ha sur la côte atlantique (Figure 1). La pérennité et l'identification régionale quasi exclusive d'une telle implantation est une opportunité pour examiner sur le temps long les influences réciproques entre chercheurs et acteurs locaux dans la construction d'une problématique de développement et de recherche face aux grandes évolutions de la politique agricole.

Dans les Marais de l'Ouest, la forte pression humaine qui vise, depuis sept siècles, à tirer parti des riches potentialités agricoles et aquacoles s'exerce en premier lieu par la maîtrise hydraulique. Un ensemble d'aménagements complexes et diversifiés (digues, canaux, écluses) les a ainsi totalement transformés. Ce caractère artificiel contribue par sa diversité au maintien d'une très grande richesse écologique de type humide ; mais, il implique aussi une gestion et un entretien constants que les vicissitudes historiques ont souvent perturbé. Après le dernier conflit mondial, d'importantes subventions publiques ont été affectées par décret (1955) à la remise en état des ouvrages à la mer et du réseau hydraulique avec l'objectif principal d'aider à la valorisation agricole de zones alors totalement herbagères. En 1964, sous la pression conjointe des instances politiques locales et de l'administration agricole, l'INRA incorpore dans son service de vulgarisation (SARV) une implantation spécifique aux Marais de l'Ouest et crée le Domaine INRA. A l'échelle de temps envisagée (30 ans), la problématique des travaux du Domaine s'inscrit nécessairement dans une question globalisante : *Quelle valorisation agricole pour les marais de l'Ouest ?* et se rapportent pour

ses évolutions aux relations institutionnelles entre Recherche, Pouvoir politique, Administration et Profession agricole ; c'est sous cet angle que l'aspect participatif est envisagé.

1960 : comment valoriser l'agriculture des Marais de l'Ouest à partir des grands aménagements hydrauliques ?

Il s'agit alors de valoriser les résultats de la recherche avec une finalité précise : valoriser par l'agriculture les aménagements hydrauliques. En effet, une forte concordance de vue entre l'administration agricole, les élus locaux (Conseils Généraux) et la profession agricole (Chambres d'Agriculture) s'établit sur la nécessité d'adjoindre aux efforts consentis sur les infrastructures hydrauliques à l'échelle collective, une démarche de progrès technique à la parcelle pour parvenir à une revitalisation économique des marais. Ce consensus sur lequel le Domaine est créé, donne d'emblée à celui-ci un ancrage local fort et une relation privilégiée avec le développement agricole, au sein duquel, d'ailleurs, sont recrutés ses premiers agents. La demande est donc institutionnelle et fortement liée aux problèmes d'aménagement. Elle se réfère à l'état général des marais, à savoir la prairie naturelle exploitée de manière extensive par l'élevage bovin pour laquelle des préconisations techniques étaient attendues. Le Domaine est en position de vulgarisateur des produits de la recherche sur un thème précis. Ce rôle est conforme aux missions fixées par l'INRA à la SARV et à ses Domaines expérimentaux. Les réponses techniques apportées permettent de situer les potentialités de la prairie naturelle et fournissent les voies d'amélioration de sa conduite (maîtrise hydraulique, fertilisation, mode d'exploitation) pour un doublement de la production fourragère. De même, dans le mouvement de la révolution verte de l'époque, les possibilités offertes par la prairie temporaire sont abordées. Cependant ces propositions ne connaissent guère de succès auprès des exploitations concernées. Le marais demeure pour elles un espace complémentaire, qui, du fait de son éloignement et du caractère saisonnier de sa production, continue d'être utilisé comme "garage" à génisses et à vaches de

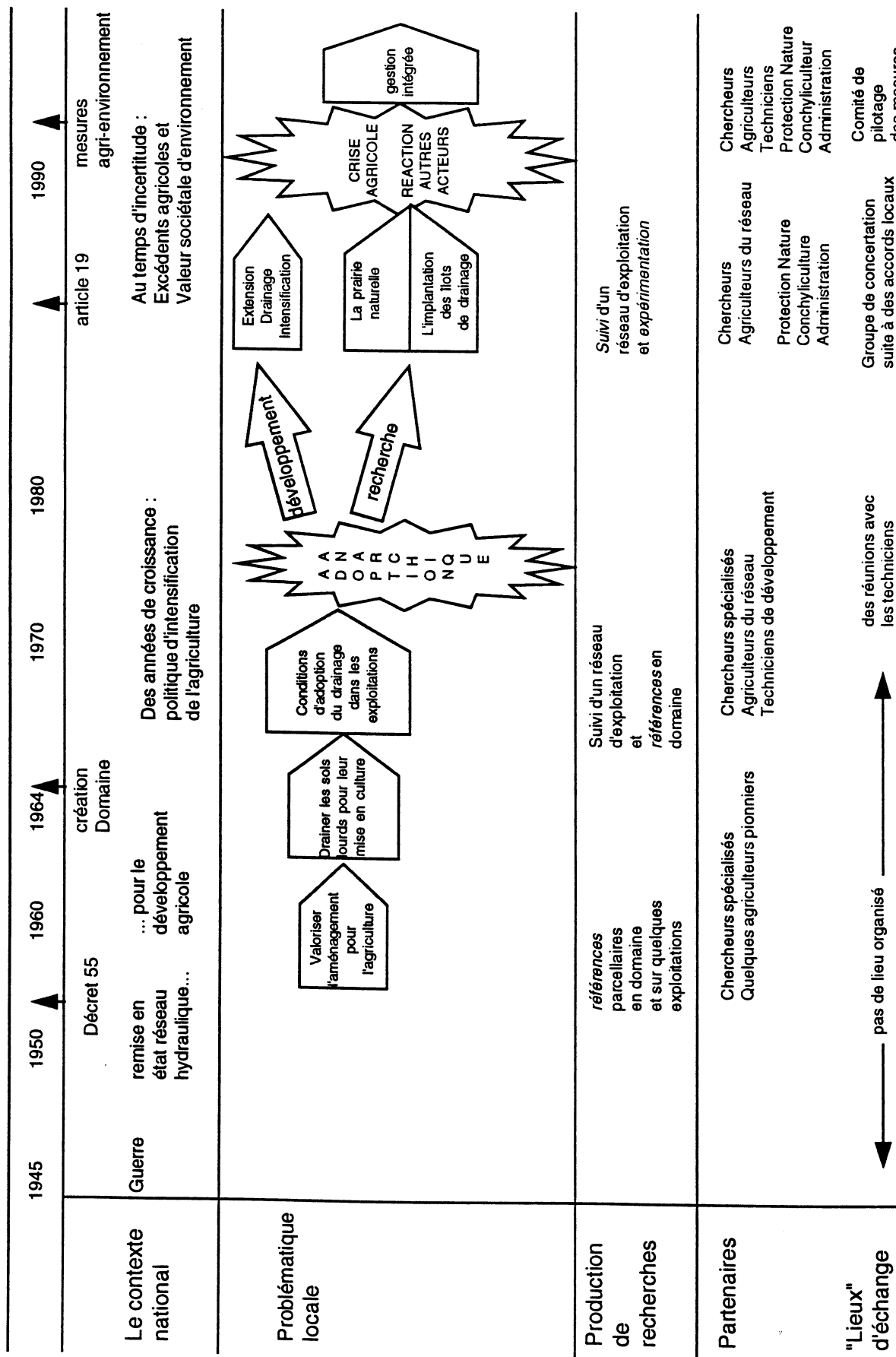


Figure 1 : A travers le temps : le projet marais de l'Ouest

réforme avec un chargement moyen de 0,6 UGB/ha. Cette désaffectation relative des agriculteurs place alors, de fait, le Domaine en position d'autonomie vis-à-vis de sa mission initiale. Les travaux engagés sur les prairies temporaires montrant les potentialités du sol pour la mise en culture, ils ouvrent la voie à une démarche orientée vers les cultures de vente : le domaine, tout en conservant ses relations avec le Développement agricole, aborde ainsi une activité de recherche plus autonome et plus innovante.

1970 : la valorisation agricole passe par la maîtrise des excédents d'eau d'hiver, c'est-à-dire par le drainage

Cette proposition, adaptée au contexte économique créé par l'évolution de la Politique agricole au cours de ces dix années (le soutien à la production) conduit naturellement à la mise en culture. Il faut pour cela lever la contrainte de l'excès d'eau hivernal, ce qui se fait par des aménagements individuels au sein de l'aménagement collectif. Dans un premier temps, des expérimentations sont entreprises sur le drainage des sols lourds en vue de leur mise en culture dans le Domaine principalement, en partenariat avec des spécialistes des sciences du sol et de l'hydraulique agricole non impliqués dans le milieu local (Damour et Pons, 1987). Ces démarches expérimentales apportent une argumentation probante, contribuent à démontrer auprès des exploitants et des institutions un savoir-faire de la station de recherche. Elles permettent au Domaine, douze ans après sa création, de proposer à l'administration et à la Profession agricole la mise en place d'actions de recherche-développement tournées vers un objectif d'intensification de la production.

1972 : tester les conditions et les conséquences d'adoption du drainage

Cette nouvelle phase s'appuie sur un partenariat Administration, Développement agricole, Recherche dans lequel la Recherche a l'initiative. Elle aboutit à la mise en oeuvre d'un réseau de fermes de références (12 puis 40) animé et géré par le Domaine. Il rassemble sur le terrain des agriculteurs qui acceptent de prendre

le risque de drainer leurs sols, des chercheurs et des techniciens du développement chargés de conseiller, de collecter et d'interpréter les observations techniques et économiques. Ces travaux de suivi correspondent à une évolution dans la conception du développement, les préconisations techniques étant situées dans le fonctionnement de l'exploitation agricole ; il ne s'agit plus de vulgariser un résultat technique à la parcelle, mais d'examiner les conditions de son transfert dans la réalité de l'exploitation agricole. Cette nouvelle phase renforce les relations, d'une part avec les agents du développement par un engagement commun auprès d'agriculteurs, et d'autre part avec des scientifiques plus spécialisés (sciences du sol, notamment).

1980 : la problématique à l'épreuve des acteurs "Attention, un marais peut en cacher un autre"

A partir des années 1980, sur la base des enseignements issus du réseau de fermes de références, l'administration et la profession agricole assurent le développement du drainage avec des aides publiques à l'aménagement individuel. Mais sous l'effet du succès économique de la mise en culture, l'adoption du drainage prend beaucoup d'ampleur malgré les préconisations visant à limiter sa mise en oeuvre aux meilleurs sols. L'INRA se retire alors d'une implication directe. Cette adoption anarchique du drainage n'est pas sans conséquence sur le régime des eaux et pose le problème de la compatibilité de l'intensification agricole avec les autres secteurs d'activité. La problématique des recherches évolue. L'INRA engage des travaux pour établir un argumentaire sur la limitation raisonnée du drainage... sans réussir à se faire entendre par les organisations professionnelles agricoles. La recherche est ainsi confrontée à deux ordres de questions et à de nouveaux interlocuteurs/partenaires :

- les modifications radicales liées à la création des îlots de drainage impliquent une évaluation des risques, vis-à-vis des activités conchylicoles situées en aval des rejets des eaux de drainage et vis-à-vis de la préservation du milieu naturel, perturbé par la réduction du maillage

parcellaire, des surfaces en eau et de la prairie naturelle ;

- l'évolution de l'organisation de l'espace selon les deux pôles, intensification céréalière en pleine expansion et prairie naturelle peu rentable, promise soit à la disparition, soit à la déprise, impose de rechercher une viabilité aux systèmes d'exploitation basés sur l'élevage.

Suite à la demande des organisations professionnelles agricoles et conchylicoles, ainsi que des administrations agricoles et préfectorales, d'importantes aides régionales permettent de soutenir des propositions de recherche sur la qualité des eaux et sur la valorisation de la prairie naturelle. L'INRA s'associe à l'IFREMER pour les recherches sur l'eau. Des travaux sur la prairie naturelle sont mis en place (suivi d'un réseau d'exploitants associé à des expérimentations). Les chercheurs du Domaine s'assurent de nouvelles collaborations scientifiques en écologie et sociologie rurale (Université de Rennes, CNRS, CEMAGREF) pour aborder de manière plus globale les interactions entre systèmes techniques, écologiques et sociaux. Des travaux de recherche s'engagent suivant deux objectifs, celui de raisonner dans l'espace l'extension du drainage et celui de faire émerger des systèmes de production complémentaires fondés sur la préservation de la prairie naturelle humide (Lefeuvre *et al.*, 1984). Cette phase permet l'établissement progressif d'un processus de concertation, organisé grâce à des protocoles d'accord locaux entre Agriculture, Conchyliculture et Protection de la Nature dans lesquels l'INRA occupe un rôle d'expertise et aussi de médiation. Cette initiative bénéficie de soutiens financiers des Ministères de l'Environnement. Cette phase est essentiellement une période de concertation, mettant en présence un partenariat nouveau, pluri-acteurs, cherchant à définir les bases d'un compromis pour une problématique collective de gestion de l'espace. Elle constitue une prémisses pour de nouvelles orientations de recherche. Mais elle pose aussi la question de la définition et de la reconnaissance du rôle de la recherche dans ces négociations. Force est de constater que cette question reste en suspens par suite de la marginalisation de ces

actions par les institutions agricoles locales puis par l'INRA.

1990 : une problématique renouvelée "Vers une gestion intégrée de l'espace"

La crise agricole stoppe net le drainage. Les politiques agri-environnementales, qui amorcent une concertation entre les acteurs, contribuent à réduire l'écart de rémunération entre l'élevage et la mise en culture, mais ne sont pas suffisamment incitatives pour promouvoir des solutions alternatives. Localement, la profession agricole se saisit en 1990 de l'opportunité de "l'Article 19", disposition d'une directive européenne autorisant à subventionner des pratiques respectueuses de l'Environnement, pour établir une concertation avec les protecteurs de la Nature. Les chercheurs prennent une part active, en tant qu'experts à l'élaboration des cahiers des charges. Il s'agit alors de renforcer la rentabilité des systèmes de production et de raisonner la complémentarité des diverses occupations du territoire actuellement existantes, afin d'associer les diverses activités dans un projet collectif de gestion intégrée de l'espace. La participation à ces approches expérimentales en Agriculture-Environnement (OGAF-Environnement) a montré la difficulté d'établir un minimum de représentation commune pour démarrer une recherche participative.

La remise en cause du modèle de développement intensif par le contexte économique actuel se traduit par une réorientation des objectifs de recherche vers une gestion intégrée du milieu. Les rapports entre acteurs et chercheurs se réaffirment dans le sens d'une démarche plus participative comme l'illustre leur participation aux nombreux comités de pilotage locaux et nationaux sur les mesures agri-environnementales.

1.2. Projet caprins pastoraux Sud-Est

Alors que l'orientation productiviste de l'élevage connaît de plus en plus de succès et que la production caprine s'organise, se spécialise, s'intensifie, dans les années 1970-1980 des néo-ruraux s'installent

dans les collines et parcours du Sud-Est de la France. Pour la plupart confrontés à des contextes fourragers très contraignants (parcours forestiers sans terre cultivable ou très peu), ils développent de manière empirique des systèmes de production innovants. Ces éleveurs sortent des normes et des manières de faire courantes, et n'ont que peu de contacts avec les services de développement. En 1980 une fédération régionale de l'élevage caprin est créée. Elle devient un lieu de débat entre ces "éleveurs pastoraux" et les autres éleveurs. Parallèlement, localement, le problème des incendies de forêt reste prégnant : 6000 hectares brûlent dans les Maures en 1979. Les services forestiers se posent la question de l'utilité de l'élevage dans la prévention des incendies. A la suite des Etats Généraux du Développement Agricole, et à la demande du Directeur Régional des Eaux et Forêt, l'INRA crée en 1983 une équipe de recherche avec pour mission : *étudier les possibilités de valorisation des espaces pastoraux par l'élevage*. L'équipe décide de travailler chez quelques éleveurs pastoraux néoruraux, d'observer leurs pratiques pour comprendre les modes de fonctionnement de ces élevages et mettre au point des références. Le lien entre les pratiques agricoles, l'utilisation du territoire et la protection des incendies est de plus en plus objet de débats entre les acteurs locaux, ce qui contribue à donner une certaine reconnaissance sociale aux éleveurs pastoraux, considérés jusque là comme relativement marginaux (Figure 2).

1985 : comment fonctionnent les élevages pastoraux ?

Un réseau caprin pastoral est constitué à partir d'un constat de convergence d'intérêt. Les techniciens d'élevage (EDE) et pastoralistes (CERPAM) de la région PACA, souhaitent créer un groupe de travail, afin de se donner les moyens de mieux connaître les élevages pastoraux pour mieux répondre aux demandes des éleveurs et adapter leur conseil. Ils demandent aux chercheurs de l'INRA-SAD, qui travaillent depuis deux ans dans quatre élevages pastoraux, de se joindre à leur groupe. Ceux-ci voient dans cette proposition la possibilité de prendre en compte une plus

grande diversité de situations, et de créer des liens de travail avec le développement. Un réseau de Recherche-Développement informel, réunissant les techniciens d'élevage et les pastoralistes de cinq départements ainsi que les chercheurs travaillant sur les systèmes d'élevage, est ainsi créé autour de la question initiale : comment fonctionnent les élevages pastoraux ? (le fonctionnement du réseau est présenté dans l'encadré ci-dessous).

Mode de fonctionnement du réseau

- Un groupe d'animation fut constitué de 3 personnes (EDE, CERPAM, INRA).
- Chaque année, un sujet de travail, découlant des travaux antérieurs était proposé, par le groupe d'animation, pour discussion et définition de la problématique retenue in fine. Un protocole était alors discuté.
- Chaque participant (y compris ceux constituant le groupe d'animation), suivait personnellement 1 à 3 exploitations dans son département, en appliquant le protocole commun
- Le groupe d'animation faisait une première analyse des résultats issus de tous les départements. L'implication de la recherche dans cette phase était plus importante que celle des autres institutions, car l'analyse nécessite un investissement en temps important. Cette analyse, ainsi que l'ensemble des informations traitées, étaient envoyée à tous les participants pour discussion.
- Suite à ces réflexions, un échange avec les éleveurs était organisé, au cours duquel le groupe renvoyait aux éleveurs une image des modes de fonctionnement des exploitations.
- Cette réunion, marquant la fin de l'étude en cours sur l'année était formalisée dans un compte rendu/synthèse à usage interne.

1985 - 1992 : des références aux démarches d'accompagnement

Les premiers travaux du réseau vont consister à acquérir des références sur ces systèmes (Napoléone et Gillet, 1990 ; Prévost et Napoléone, 1989). Ils mettent en évidence une grande variété de résultats et de façons de faire. Les activités du réseau s'orientent ensuite vers la mise au point de démarches permettant de comprendre les stratégies de production des éleveurs et de situer les pratiques observées dans le cadre du processus de production (1990-1991). Pour le réseau, l'image ainsi créée du fonctionnement de l'élevage ne pouvait être considérée comme valide que si elle pouvait s'ajuster aux projets de l'éleveur. Ce qui nécessitait que les chercheurs et techniciens du

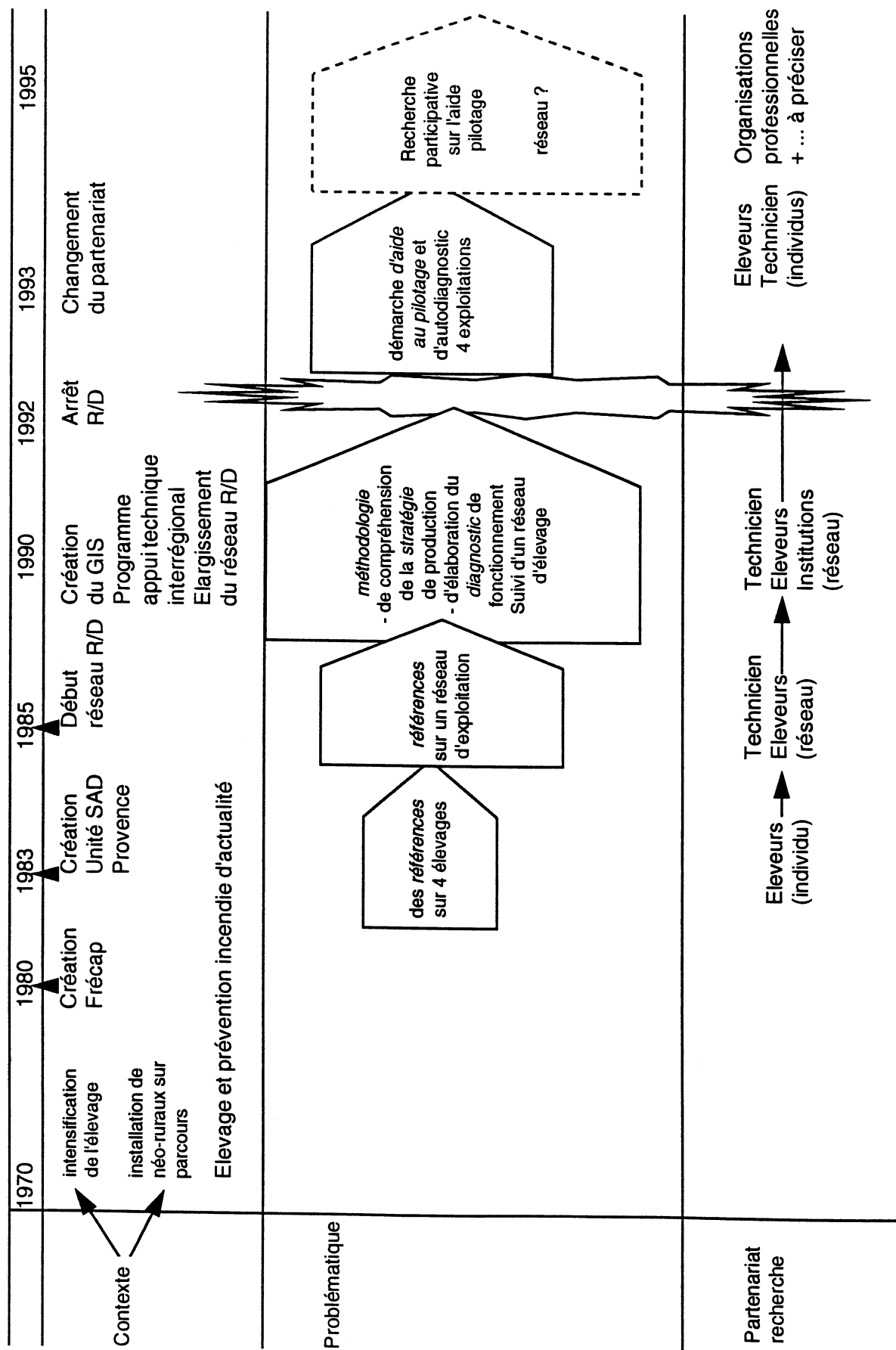


Figure 2 : A travers le temps : le projet caprin Sud-Est

réseau d'une part et les éleveurs d'autre part ajustent leurs points de vue, l'objectif étant bien sûr, que cette compréhension rende pertinents les conseils aux éleveurs. Petit à petit la problématique a donc évolué vers des démarches d'accompagnement des producteurs (1992).

A partir de 1990 : changement du "paysage institutionnel"

En 1990 de nombreuses modifications institutionnelles ont lieu :

1) les questions relatives à l'utilisation du territoire deviennent de plus en plus des thèmes d'actualité et une source de financement pour les diverses institutions. Les structures les plus concernées par ces sujets décident de créer un GIS sur "élevage et utilisation du territoire". Ce GIS regroupe l'ITOVIC (jusqu'alors absent de la région), les services pastoralistes et l'INRA, mais les EDE (partenaires du réseau) ne sont pas représentées.

2) Les représentants des organisations professionnelles caprines négocient au niveau national un programme d'appui technique rénové, dont le maître d'oeuvre sera l'ITOVIC. Ce programme interrégional sera une source importante de financement pour le conseil en élevage caprin et un lieu de négociation pour les professionnels de plusieurs régions. Il constituera un cadre pour l'orientation des activités des techniciens départementaux des EDE.

3) Des responsables de structures professionnelles changent (au CERPAM, à la Fédération Régionale de l'Élevage Caprin).

Localement, quelle articulation ?

Sous la maîtrise d'oeuvre de l'ITOVIC et la coordination de la fédération régionale le programme inter-régional se met en place. Les techniciens départementaux des EDE engagent des suivis en exploitation dans le but de mettre au point des références technico-économiques et thématiques sur les systèmes de production. En PACA, le thème retenu est l'utilisation du territoire.

Localement, le réseau R/D (informel, sans source de financement) constitué pour la mise en place du programme inter-régional, pose problèmes : problème de

reconnaissance institutionnelle, problème de "concurrence sur le temps des techniciens", problème d'adéquation entre les démarches travaillées au sein de ce réseau et celles proposées dans le cadre du réseau inter-régional, à un moment où le développement agricole connaît des difficultés. Pour tenir compte de ce nouveau contexte, le réseau s'ouvre aux institutions qui n'y sont pas représentées jusqu'alors (l'ITOVIC, le service pastoraliste du Languedoc (SIME)). Il évolue ainsi d'un groupe de travail sans position institutionnelle reconnue, à un groupe institutionnalisé. Cela a pour conséquence de mettre en exergue des enjeux institutionnels, jusque là peu présents, et de brider les possibilités d'initiative et d'action. La question de la reconnaissance réciproque entre les institutions pour traiter certaines problématiques (mise au point de références, de méthodes, d'outils) devient pesante. Le "basculé" des travaux du réseau de la mise au point de références vers des démarches d'accompagnement, marque des difficultés institutionnelles croissantes et la fin du réseau en tant que tel...

La finalité d'action du groupe de travail a donc fait progressivement évoluer les personnes qui s'y sont le plus impliquées d'une logique de conseil aux éleveurs à une logique d'accompagnement d'un processus. Cela a des conséquences importantes sur les positions relatives de l'éleveur et du conseiller, sur les statuts respectifs donnés à la connaissance de l'un et de l'autre. Cette évolution interroge les conceptions habituelles dans les institutions sur le métier de conseiller et celui de chercheur et peut expliquer les difficultés institutionnelles que nous avons rencontrées.

1993 : reconstituer un groupe de travail

Les chercheurs de l'INRA ne souhaitant pas limiter leurs préoccupations à la mise au point de références (seul champ reconnu par tous les partenaires institutionnels) décident de trouver un nouveau partenariat pour développer des travaux sur l'aide au pilotage. Ils engagent en 1993 un suivi dans quelques élevages, sur un département non concerné par les difficultés passées et dont le technicien et les professionnels sont

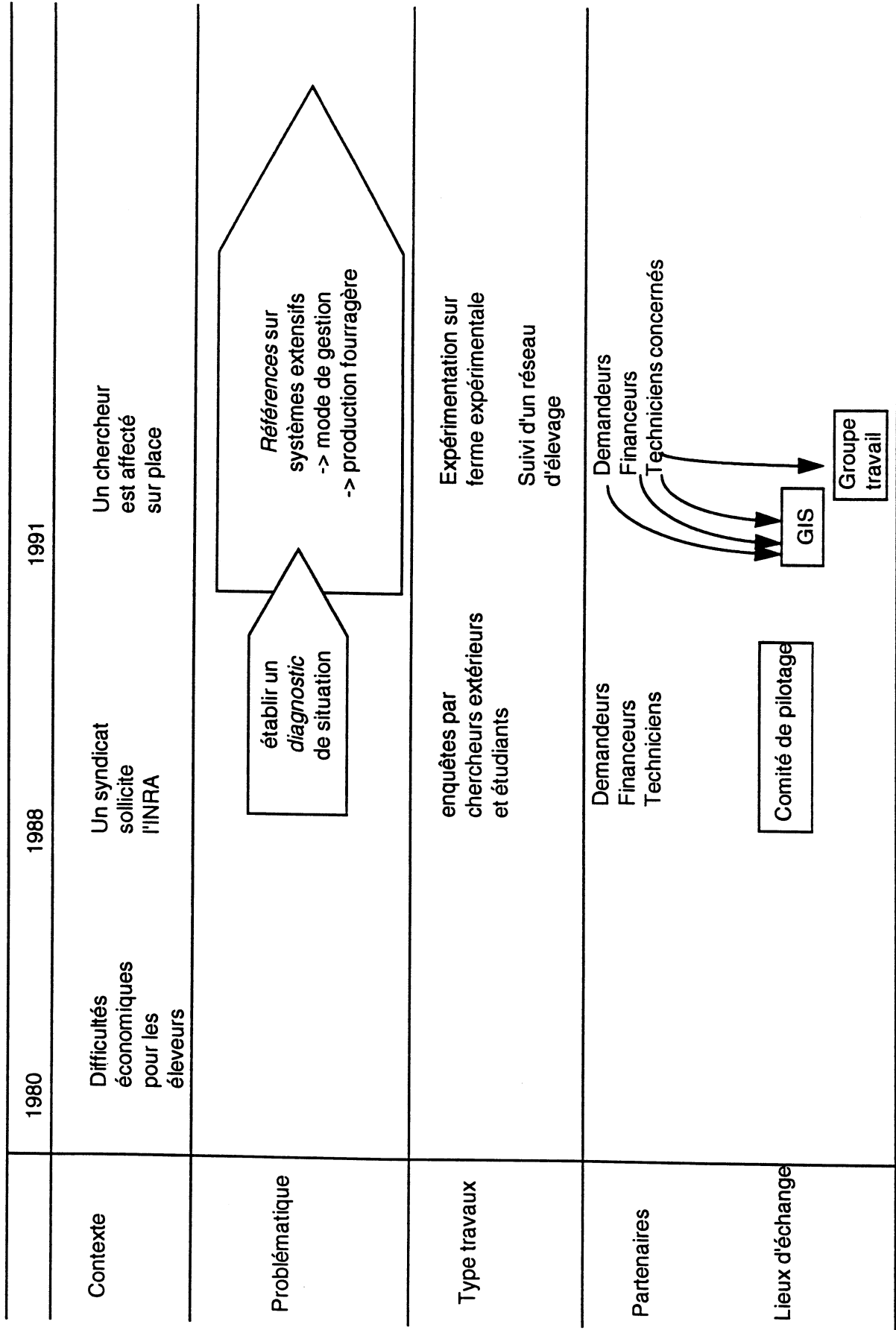


Figure 3 : A travers le temps : le projet Montmorillonais

favorables à cette problématique. Ils recherchent par ailleurs la collaboration avec des anthropologues (GERDAL). Des travaux visant l'élaboration d'une démarche d'accompagnement du processus de production, et d'élaboration d'un diagnostic co-produit avec le producteur débutent à partir d'un suivi de 4 élevages.

1995 : une conjoncture qui engage à l'implication

Les organisations professionnelles du département concerné s'inquiètent du fait que la majorité des élevages sont conduits selon un mode intensif de production alors qu'elles font l'hypothèse que leur développement reposera, à l'avenir, sur la production de produits de terroir et le développement de pratiques mieux intégrées à leur environnement. Elles s'interrogent sur la capacité d'évolution des exploitations et sont intéressées par les travaux sur l'aide au pilotage et le renforcement des capacités d'auto-diagnostic chez les éleveurs. L'INRA et le syndicat d'élevage s'associent pour répondre à un appel d'offre et trouver ainsi les moyens matériels de développer ces approches en partenariat sur le département. Les connaissances issues de ces RP apporteront peut-être des éléments pour bâtir d'autres actions en concertation avec les partenaires institutionnels à une échelle plus large... D'autant plus que la crise que rencontrent le développement et l'agriculture oblige à repenser le métier de conseiller et le rapport au partenariat.

1.3. Projet systèmes d'élevage extensifs en Montmorillonnais

Les conditions pédoclimatiques du Montmorillonnais, petite région agricole de plaine du Centre-Ouest de la France, sont peu propices à l'agriculture ; des sols peu fertiles et mal drainés ainsi qu'une mauvaise répartition des pluies, rendent peu performantes les grandes cultures et contribuent à une production fourragère inconstante en quantité et moyenne en qualité. Traditionnellement l'élevage ovin et bovin allaitant y prédomine malgré une tendance à la mise en culture dans les deux dernières décennies liée à l'intro-

duction de techniques nouvelles (drainage et chaulage notamment).

Années 1980 : une préoccupation générale liée à la baisse des résultats économiques

Les années 60 et 70 ont été fastes pour la production ovine : cours élevés, développement des cheptels, modernisation progressive des exploitations, résultats économiques satisfaisants. Au début des années 1980, le vent tourne. La baisse des cours de la viande entraîne des difficultés économiques dans de nombreuses exploitations. Pour y pallier, et aussi pour limiter le travail important lié à l'activité d'élevage, les cultures se développent là où c'est possible. Malgré les innovations introduites, les résultats sont décevants par leur irrégularité. Il s'ensuit une baisse des installations, le non remplacement des agriculteurs prenant leur retraite et des craintes d'abandon de terres. On s'inquiète pour l'occupation de l'espace rural. Les organismes para-agricoles et les pouvoirs publics se mobilisent.

1988 : un syndicat sollicite l'INRA : les recherches débutent (Figure 3)

En 1988, un syndicat d'élevage constitué à sa création par des éleveurs exploitant de grands domaines ovins et agissant aujourd'hui surtout comme coopérative de services demande à l'INRA d'intervenir. Pour cela il interpelle les plus hautes autorités de l'Etablissement. Certains dirigeants du Syndicat sont très intéressés par le progrès génétique ovin et voient dans l'INRA le moteur d'un développement basé sur "l'intensification génétique" tel que l'Institut a pu y contribuer dans la région de Roquefort. En s'attachant la collaboration d'un organisme de recherche reconnu, le syndicat fait aussi oeuvre de communication auprès de ses adhérents et se positionne sur l'échiquier des organismes locaux. Le temps et les hommes ne sont plus les mêmes, le contexte est différent de celui de l'Aveyron des années 60-70 et l'INRA ne souhaite pas développer une opération massive sur le secteur. Il accepte cependant de s'impliquer sous réserve de mettre en place une collaboration avec tous les organismes pouvant apporter leur concours. Des chercheurs

extérieurs à la région interviennent ponctuellement et des travaux sont réalisés par des étudiants dans le cadre de leur mémoire de fin d'études. Les recherches traitent d'économie, de systèmes d'exploitation, d'agronomie et de fourrages. Elles contribuent à établir un diagnostic de la situation. Un partenariat structuré est mis en place, concrétisé par la constitution d'un comité de pilotage. Les propositions d'actions émanent surtout des chercheurs. Différents partenaires se dégagent : les organismes qui collaborent avec les chercheurs dans les processus de recherche, les organismes finançant l'opération à la requête du demandeur (DRAF, Conseil Régional) et les organismes seulement présent au comité de pilotage.

1991 : la problématique se précise

Dans un deuxième temps (1991), l'INRA affecte un chercheur à temps complet sur l'opération. Il est basé à la Station d'Amélioration des Plantes Fourragères de Lusignan. Sa mission est de coordonner les relations entre les différents partenaires et de promouvoir des recherches dans le domaine des fourrages. La modification du paysage agricole tend à s'accélérer avec la réforme de la PAC : les départs à la retraite sont plus nombreux, les exploitations s'agrandissent, des craintes de désertification surgissent ; les agriculteurs s'interrogent sur les rentabilités relatives des productions et des orientations à prendre. Après 3 ans d'existence, les études à vocation diagnostic sont terminées. Seul un observatoire économique continue de fonctionner, à la satisfaction des différents partenaires. Le chercheur nouvellement arrivé cherche à relancer l'opération en faisant émerger les questions à traiter et en mettant des actions en place.

Deux types de programme nouveaux, répondant à des motivations différentes sont alors développés :

- des expérimentations fourragères (en station ou en ferme) pour essayer de répondre à des besoins identifiés antérieurement ;

- des travaux sur le fonctionnement des systèmes de production extensifs et sur l'évaluation de leur intérêt économique.

Le recentrage vers des sujets "élevage" incite les partenaires concernés par les problèmes d'agronomie ou de grandes cultures (qui avaient été intégrés au comité de pilotage) à se retirer.

La problématique de l'extensif

Par leur caractère économe, les systèmes extensifs peuvent, dans un contexte où il est impossible de jouer sur l'augmentation des produits, contribuer à assainir les résultats économiques des exploitations. Par leur aspect valorisateur d'espace, ils sont également les plus à même d'empêcher l'abandon des terres laissées libres par les agriculteurs partant à la retraite. Ces modes de production sont encouragés par les pouvoirs publics. Le chercheur est par ailleurs également conforté dans l'intérêt de se lancer dans un processus de Recherche Développement sur l'extensif par les premiers résultats des recherches menées dans d'autres régions (de Montard *et al.*, 1992) qui montrent l'intérêt économique du mode d'exploitation.

Pour le chercheur isolé, le traitement de la problématique "extensif" est aussi (surtout ?) fortement liée aux possibilités de trouver des partenaires intéressés par une collaboration. Dans l'opération "Montmorillonnais", les conditions sont réunies et deux actions peuvent être lancées :

- d'une part, une expérimentation "système" est installée pour tester un modèle extensif et en comparer les résultats avec une unité plus intensive. Cette action n'est rendue possible que parce qu'un lycée agricole du Montmorillonnais souhaite développer son secteur expérimentation et qu'un enseignant est motivé pour prendre en charge l'opération ;

- d'autre part un réseau de suivi d'exploitations est créé. Là aussi, une conjonction de facteurs et d'intérêts est à l'origine de l'opération.

Au-delà de la volonté du chercheur d'étudier les systèmes extensifs en ferme, des techniciens du développement

souhaitent élaborer des références sur ces systèmes peu étudiés jusqu'alors et un autre chercheur de l'INRA cherche des points de chute pour étudier le fonctionnement technique de fermes extensives. Un groupe se constitue. Des éleveurs acceptent de collaborer avec des chercheurs et des techniciens ; certains pour que leurs conceptions "marginales" soient enfin reconnues, d'autres pour être confortés dans leur démarche de mutation ou d'installation.

Le réseau de suivi : nécessité d'un dispositif précis et accepté par le groupe de travail

C'est sur des propositions méthodologiques des chercheurs (Dedieu et Chabosseau, 1994) que la collaboration s'engage mais c'est à la suite des premiers contacts avec les éleveurs et les techniciens que s'est affinée la problématique. Elle peut être énoncée aujourd'hui comme étant la détermination des principes de gestion des surfaces et des troupeaux, des processus de décision et des types de pratiques qui en découlent pour satisfaire les objectifs économiques et de travail dans les élevages extensifs. Cette problématique est cependant constamment ajustée en fonction des connaissances acquises et des besoins de chaque partenaire. Les travaux du réseau consistent à réaliser des suivis approfondis chez des exploitants volontaires et à enregistrer leurs pratiques pour les analyser puis les discuter. Les suivis sont réalisés soit par les deux chercheurs, soit par les cinq techniciens du développement qui opèrent chacun dans deux à cinq exploitations selon le même protocole proposé par les chercheurs puis négocié. Un groupe de trois personnes anime l'équipe. Le nombre de personnes impliquées dans le réseau est une richesse si l'on considère la multiplicité des points de vue et la diversité des expériences et connaissances. Il engendre cependant des difficultés pour la mise en commun des données et leur traitement collectif. Dans ce contexte au-delà d'une nécessaire rigueur dans le recueil de données visant à obtenir une homogénéité d'informations entre fermes, une mutualisation des points de vue est nécessaire ; elle est

réalisée au cours de réunions entre techniciens ou entre techniciens et agriculteurs. Cette mutualisation a pour fonction d'expliquer le fonctionnement des exploitations au-delà des données factuelles ou quantitatives contenues dans les dossiers de suivi. Au bout du compte, il y a focalisation sur certains points-clés et donc infléchissement de la problématique. En fait, c'est après une année de fonctionnement qu'un consensus s'établit pour la mise en place d'un dispositif précis : des échéances sont fixées tant pour la mise en commun des données, que pour l'analyse et les restitutions.

Bilan provisoire sur l'évolution de la problématique et du partenariat

La problématique très vaste, très floue, du départ a fait place à une problématique plus cernée et couvrant un champ plus réduit. Trois remarques à propos de cette évolution :

- elle conduit au retrait (volontaire) de certains partenaires initiaux moins concernés par les orientations choisies ;
- elle aboutit à un sujet sensiblement différent de ce que les chercheurs avaient pu comprendre de la demande initiale. Mais cela ne remet pas en cause l'implication du demandeur ;
- elle est l'oeuvre de ceux particulièrement intéressés par la réalisation des opérations ("groupe de travail").

Le partenariat s'organise finalement sous deux formes : un comité de pilotage (transformé en Conseil de Groupement d'un Groupement d'Intérêt Scientifique après 1991) et des groupes de travail.

Le comité de pilotage s'avère être un lieu de compte-rendu des actions et de discussions sur les moyens mais pas véritablement un centre de négociations sur la problématique. Par la formalisation des objectifs et des fonctions de chacun dans un document, la transformation en GIS avait pourtant eu l'ambition de favoriser le dialogue sur les questions de fond. On peut s'interroger sur les raisons de ce "dysfonctionnement" : habitude de laisser la réflexion aux chercheurs ? Mauvaises techniques d'animation ?

Le deuxième niveau d'organisation, les groupes de travail, constitue un autre lieu de RP. Il se différencie du précédent par le fait que ses éléments sont tous concernés concrètement par les opérations de recherche : techniciens du développement, éleveurs, chercheurs...

Cependant le mode de constitution du partenariat (association sur la base d'une convergence d'intérêts) ne doit pas cacher que les objectifs initiaux étaient relativement différents : constitution de références technico-économiques pour les agents du développement, amélioration de leur système de production pour les éleveurs, description des stratégies de production, des modes de fonctionnement et mise en relation avec les performances pour les chercheurs. Les travaux menés doivent permettre d'harmoniser les objectifs et de répondre en même temps aux différentes préoccupations. En plus de cet accord sur le fond, il apparaît que la collaboration doit se dérouler dans un cadre suffisamment organisé pour aboutir. La mise en place d'une organisation (dispositif) acceptée par tous est alors nécessaire.

2. Établissement d'une problématique et contexte partenarial

Dans les trois projets, la collaboration s'est organisée à partir d'une préoccupation commune : maintien de l'activité agricole dans le Montmorillonais, développement de l'élevage pastoral dans le Sud-Est ou valorisation du marais dans l'Ouest. Dans chacun des cas, il s'agit d'accompagner des situations en évolution et de *renforcer les capacités des acteurs dans la maîtrise des processus qu'ils gèrent*, que ce soit au niveau collectif (articulation des activités autour d'un projet global pour la valorisation des marais de l'Ouest), ou au niveau individuel (renforcer les capacités d'adaptation des exploitations d'élevage du Montmorillonais ou du Sud-Est).

A partir des trois projets décrits ci-dessus, nous mettrons en évidence certains points susceptibles d'entraver le processus d'établissement d'une collaboration et la

construction d'une problématique de recherche commune :

1) les projets de Recherche Participative mettent en présence des personnes ayant des points de vue différents. Cela constitue un obstacle, mais aussi un enjeu dont la prise en compte est la condition pour l'établissement d'une compréhension suffisante ;

2) quand la compréhension est suffisante entre les membres du groupe, la problématique évolue rapidement... mais ceci peut conduire à des difficultés d'articulation de trajectoires entre le groupe concerné et les institutions de rattachement ;

3) ces difficultés doivent être prises en compte dans l'établissement du dispositif et dans la gestion du processus de Recherche Participative.

2.1. Échange et coopération : la confrontation des façons de voir

Une recherche participative s'organise donc autour d'une préoccupation partagée, chaque partenaire arrivant dans un projet avec son point de vue propre, compte tenu de ses activités. Nous faisons l'hypothèse que l'établissement d'une collaboration suppose que chacun puisse exprimer ses façons de voir et être entendu par le collectif, afin que son point de vue concoure à l'établissement d'une problématique commune, à l'évolution des questions et qu'il contribue à la production de réponses (Darré et Le Guen, 1986 ; Farrington et Martin, 1990).

Or, les problèmes ne sont pas déterminés par "des situations matérielles, celles qu'on appelle objectives, mais par la façon dont quelqu'un en parle, la vit. Le point de départ d'un problème, c'est donc une certaine façon de concevoir les choses, de les dire, de les décrire, et le point d'arrivée - c'est à dire ce qu'on va considérer comme une solution - ce sera une autre façon de les dire", (Darré, 1992). C'est-à-dire qu'à partir d'un contexte commun, chacun n'exprime pas les mêmes préoccupations. Ainsi autour de la question "comment faire pour valoriser les marais ?", les

écologistes ont la traduction suivante "comment faire pour préserver la diversité écologique des milieux humides", les agriculteurs-céréaliculteurs "quelles sont les terres les plus intéressantes à drainer pour mettre en culture", les ostréiculteurs "comment faire pour préserver la qualité et le régime des eaux en aval" ? Seuls des états de crise conduisent, (sous les auspices de l'administration), ces acteurs à accepter de (à désirer ?) discuter ensemble de la question.

Une difficulté pour établir l'échange, la compréhension et la coopération est donc liée au fait que les partenaires ont des formes de connaissances différentes, des objectifs différents, des procédures de validation de ces connaissances différentes. Une autre est liée au fait que la participation des partenaires aux différentes étapes d'un projet n'est pas constamment la même. Par exemple, l'analyse des résultats, qui demande un temps important, est souvent réalisée par un nombre réduit de participants. Ce travail particulier sur une étape du projet fait évoluer les façons de voir de ceux qui le réalisent, d'où le risque que s'établissent des décalages d'information et de réflexion entre les participants, entravant ainsi le processus d'évolution de la problématique et mettant en péril leur coopération. Il n'est pas forcément évident aux personnes qui n'ont pas participé à une étape de reconstruire le cheminement qui conduit au résultat... *Si cette difficulté n'est pas prise en compte, si l'on ne se donne pas le temps et les moyens de rendre lisible la construction de l'argumentation il y a risque que petit à petit, certains se désengagent, considérant que c'est l'affaire des spécialistes.*

Une question qui se pose donc, pour prendre en compte des différences de point de vue liées aux activités et/ou aux formes de participation, est de savoir comment aider chacun à exprimer sa façon de voir les choses et comment en faciliter la compréhension par ses interlocuteurs. Nous faisons l'hypothèse que l'explicitation progressive du raisonnement de chacun qui l'amène à une conclusion - et non pas simplement l'exposé des résultats - est une des conditions essentielles de l'établissement de la compréhension. Or, il n'est pas toujours facile de se rendre compte soi-même du chemin parcouru

pour parvenir à une conclusion, et donc d'exposer clairement son point de vue en ayant conscience de ses propres implicites. Plusieurs pistes peuvent être envisagées pour réduire cette difficulté et faciliter l'échange. Ainsi, dans certains projets de développement local, des "facilitateurs" aident les participants des groupes locaux - essentiellement des agriculteurs - à préciser petit à petit leur point de vue pour passer progressivement de l'expression de préoccupations à la formulation de problèmes (Ruault, 1992).

Les groupes de travail du Sud-Est et du Montmorillonnais ont exploré l'intérêt d'associer au dialogue des outils graphiques. Ces supports d'échange ont été utilisés pour permettre aux interlocuteurs de formaliser leur raisonnement à partir de la représentation chronologique des éléments et événements caractérisant une situation tels que l'articulation dans le temps des différentes activités d'une exploitation, l'organisation du travail, les lots d'animaux réalisés, l'alimentation distribuée ou le pâturage utilisé, l'évolution du produit du troupeau... Le but est ainsi de "dresser le décor" de la situation afin que chacun puisse s'en faire une idée, exposer plus facilement sa façon de décrire et d'analyser et donc développer une argumentation allant de l'observation de la situation, à l'analyse qu'il en fait (Figure 4). Prenons ainsi un zootechnicien et un éleveur.

Le zootechnicien, dans son évaluation de la situation, comparera le produit d'élevage aux références dont il dispose dans des situations comparables : il juge d'une baisse de production, estime un résultat au volume global.

L'éleveur, évalue la situation, en l'occurrence la production de son troupeau de façon beaucoup plus globale. Une baisse de production peut ainsi lui paraître particulièrement intéressante s'il rencontre des difficultés d'organisation du travail ou de commercialisation. En rester à discuter du produit pourrait conduire à un dialogue de sourds entre tiers et éleveur. Le but est donc de pouvoir prendre en compte les éléments qui interviennent dans l'argumentation des uns et des autres. Représenter chronologiquement le produit permet dans ce cas de pointer

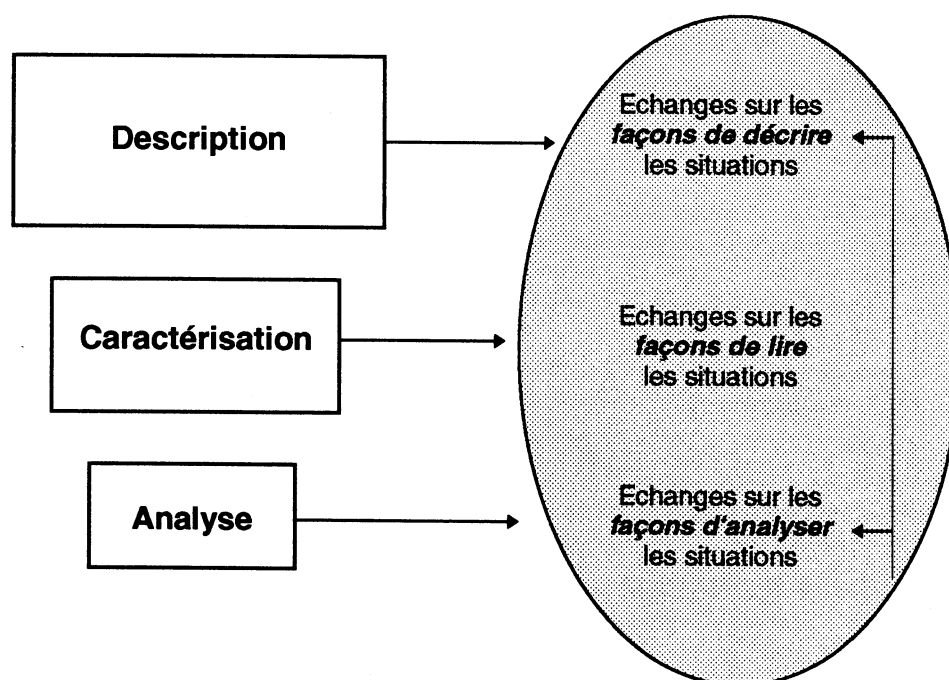


Figure 4 : De l'observation à l'analyse : autant de sources d'échange

dans le temps les divers éléments qui interviennent dans l'argumentation : le temps de travail, des difficultés de commercialisation.... et donc petit à petit de reconstruire une représentation d'une réalité construite en commun à partir des points de vue respectifs.

Des différences de conception ou de participation constituent des freins à la coopération. La formalisation de l'enchaînement logique d'arguments et d'idées qui ont conduit à l'élaboration d'une façon de voir, dans un langage et dans une forme lisible par tous, nous paraît capitale pour l'établissement d'une coopération. Elle renforce la possibilité de maîtrise partagée du processus d'élaboration d'une problématique convergente. Cela nous paraît de nature à faciliter l'apprentissage collectif, c'est-à-dire l'évolution des façons de penser et d'agir des partenaires du projet et la création d'un savoir collectif nouveau qui n'existerait pas sans la confrontation de points de vue.

2.2. Maintien de la coopération : des trajectoires du groupe de RP à celles des Institutions.

Les opérations de Recherche Participative (RP) se caractérisent par leurs liaisons avec les rôles et les intérêts de groupes sociaux même si ceux-ci sont parfois mal définis. Autour d'une préoccupation se constituent des groupes de RP dont il nous paraît intéressant d'observer la structuration et l'évolution.

Il peuvent être constitués principalement d'acteurs de terrain qui ont l'envie et les moyens de se réunir pour résoudre un problème. Par exemple, le groupe de travail qui a fonctionné dans le Sud-Est de 1985 à 1990 ne regroupait que des chercheurs et agents de développement directement concernés par la question : comment fonctionnent les élevages pastoraux ? La compréhension de ce fonctionnement constituait pour eux un problème dont la résolution devait être utile à leurs activités de tous les jours (les agents de développement pour mieux conseiller, les chercheurs pour orienter la production de

connaissances sur ces systèmes novateurs). Dans ce cas, le partenariat se constitue facilement par cooptation des acteurs autour d'une question relativement cernée. La phase active de RP s'enclenche rapidement sur des bases apparemment communes et rapidement négociées. Les participants s'impliquent dans la plupart des étapes. La coproduction de la connaissance s'organise autour des compétences de chacun. La problématique évolue rapidement, en créant ainsi un hybride qui, de fait, n'est pas la réplique des objets traités par les institutions représentées. En partant, par exemple de la mise au point de références zootechniques sur les systèmes pastoraux, la problématique du groupe a progressivement évolué vers des démarches visant à comprendre les stratégies qui sous-tendent les pratiques puis vers des démarches d'aide à la décision. Nous pourrions considérer que d'un certain point de vue, la coopération est réussie quand le groupe fonctionne, construit sa problématique propre, qu'il peut la faire évoluer de manière à créer un produit reconnu par tous les participants. Dans ce cas, le groupe a sa dynamique propre. Cependant, cette dynamique même peut mener à un écueil important.

Par confrontation des façons de voir, les participants évoluent, le groupe se construit un corps commun de règles et de repères, ce qui peut créer petit à petit une certaine distance en premier lieu entre le groupe et la population concernée par la question et en second lieu entre les participants à la recherche et leurs institutions.

Cette situation pose des questions de compatibilité des trajectoires entre le groupe et les diverses institutions représentées. Ainsi, dans le Sud-Est, le groupe de travail a pris fin quand les institutions de rattachement d'une partie des participants ont pris de nouvelles orientations pour lesquelles la problématique traitée par le groupe (accompagnement des éleveurs) pouvait remettre en cause des choix ou positionnements institutionnels.

L'établissement de la coopération entre membres du groupe de travail nécessite de prendre en compte ces questions de trajectoire et d'organiser un dispositif permettant de les traiter en temps réel.

Mais le cas se présente aussi quand des intérêts particuliers ou stratégiques conduisent une (ou des) institution(s) à souhaiter la prise en compte par un collectif - ou par la recherche - d'une préoccupation plus ou moins précise. Par exemple, difficultés économiques des éleveurs ovins du Montmorillonais ou valorisation des marais et gestion des eaux. Dans ces cas les personnes se retrouvant autour de cette question sont à la fois des personnes directement concernées dans leurs activités quotidiennes et des représentants d'institution. Il semble alors nécessaire que le dispositif contribue à créer un cadre de travail dans lequel chaque institution concernée par le sujet puisse exprimer un point de vue et contribuer à la définition du projet. C'est pour cela qu'un GIS a été constitué dans le Montmorillonais, ou que des comités de pilotage ont été mis en place dans les marais de l'Ouest. Cependant, il apparaît sur la base de nos expériences qu'une telle instance, représente un lieu d'échange d'information et de reconnaissance mais ne constitue pas forcément un lieu d'élaboration ou de remise en cause des problématiques. La question qui se pose alors est celle de l'organisation des échanges entre groupe de travail et groupe de type comité de pilotage ou GIS.

2.3. Dispositif : construire des lieux et des moyens d'échange

Pour M.R. Verspieren (1990), le dispositif est l'ensemble des moyens et des méthodes utilisés pour mener, terminer, évaluer une RP. On conçoit aisément qu'il s'agit d'un ensemble qui se construit progressivement en fonction de l'évolution du projet ; tout ne peut être prédéterminé car certains éléments structurants de la recherche ne sont pas connus à l'avance. Cependant, l'analyse des difficultés que nous avons rencontrées dans nos Recherches Participatives nous conduisent à mettre l'accent sur certains éléments du dispositif.

Nos projets mettent notamment en évidence l'importance de formaliser le fonctionnement des *groupes de travail* pour qu'une base suffisante d'échange existe et

permettre ainsi aux partenaires d'avancer ensemble sur des questions concrètes. Ils mettent aussi en évidence l'intérêt de créer des *lieux d'échange entre le groupe et les institutions représentées*. L'accord sur le fond de la problématique, étape par étape, par les institutions de rattachement nous paraît indispensable à la liberté de pensée et d'action des individus dans le groupe de RP. En conséquence il paraît important d'organiser une information en temps réel des institutions de rattachement afin qu'elles puissent se situer chemin faisant par rapport à l'évolution de la problématique.

Mais comment concevoir et articuler ces lieux et ces moments ? Dans nos trois projets, quatre situations de partenariat se sont présentées :

- celle mettant uniquement en jeu un groupe de travail constitué des acteurs directement concernés. Ce mode d'organisation, s'il peut permettre aux individus d'avancer rapidement, laisse de côté les aspects institutionnels, et risque donc de créer rapidement des difficultés de reconnaissance institutionnelle des activités du groupe.

- celle où l'on institutionnalise un groupe de travail en l'élargissant aux représentants d'institutions.... ce qui présente le risque de brider les possibilités d'initiative des individus et d'amalgamer les discussions sur la problématique et les problèmes institutionnels ;

- celle de groupes essentiellement institutionnels ce qui présente le risque de ne jamais pouvoir constituer de lieux où se construit la problématique... ;

- celle de groupes de travail et de groupes institutionnels distincts... La possibilité d'inscrire la discussion "institutionnelle" dans un cadre officiel (comité de pilotage, GIS...) constitue une sécurité pour préciser et stabiliser les relations à l'intérieur du groupe RP autour d'un premier questionnement négocié.

Il paraît important de disposer de lieux et de temps d'échange entre le groupe et les institutions représentées. Ne pas les prévoir conduit à renvoyer à l'individu-acteur la responsabilité de résoudre les ambiguïtés de trajectoire : légitimation de la RP. aux yeux de son institution et justification

au sein du groupe de RP de certaines orientations, ou réorientations relevant de choix institutionnels.

3. Quelle position pour le chercheur ?

Activités coopératives et activités stratégiques

La Recherche Participative plonge les chercheurs dans des systèmes d'interactions sociales où les acteurs ne sont pas seulement préoccupés par la résolution d'un problème, mais cherchent aussi à renforcer ou à améliorer leurs positions (sociales, de pouvoir, financières), à élargir leurs marges de manoeuvre, à s'attribuer tels ou tels moyens d'initiative ou d'influence, à s'assurer le soutien de certains, à contraindre d'autres, bref, à promouvoir leurs intérêts et à imposer leurs buts en opposition à ceux des autres. Qu'il le veuille ou non, le chercheur occupe une place dans ces jeux de luttes et d'alliances.

Que peut-il faire dans cette situation ? Qu'est-il souhaitable qu'il fasse ? Quels avantages, quels risques peuvent être attribués à telle ou telle ligne de conduite, à telle ou telle règle d'action ? Bien entendu, les situations sont plus ou moins complexes ou conflictuelles, les enjeux plus ou moins importants. Cependant, il semble possible et souhaitable de chercher à définir des moyens de description et des principes d'action ayant un caractère général.

Nous avons retenu, en considérant qu'elle offrait une base solide d'analyse, la distinction que propose le philosophe J. Habermas entre *discussion pratique* et *activités stratégiques* (Habermas, 1986), qu'on peut aussi désigner comme activités coopératives et activités stratégiques. Dans le premier type de discussion, "les participants sont d'accord pour coordonner en bonne intelligence leurs plans d'action", en vue de la réalisation d'un but commun. Il y a sinon un intérêt commun, au moins des intérêts et buts convergents. Dans les activités stratégiques, il n'y a pas de but commun, et chacun cherche à

obtenir l'accord des autres par divers moyens, menaces, promesses, manifestations de force ou rappel d'inégalités de ressources, etc. Il s'agit là de luttes entre des intérêts stratégiques divergents ou opposés, où les interlocuteurs cherchent un point d'équilibre, ajusté selon les rapports de force et de ressources, et selon les besoins concernant ces ressources. Bien entendu le fait qu'une discussion ait un caractère "pratique" ou "stratégique" ne relève pas d'une décision, qu'on prendrait par exemple en annonçant : "Aujourd'hui, nous nous livrerons exclusivement à une discussion pratique".

Dans un groupe composé par exemple de représentants de l'administration, de dirigeants d'organisations professionnelles agricoles, d'associations de défense de l'environnement et de conchyliculteurs, le ton que prendra la discussion n'est pas tout à fait prévisible. Il y aura peut-être des ouvertures vers la définition d'un but commun - vers une "discussion pratique" pour savoir quoi faire ensemble et comment le faire - et sûrement des manoeuvres ou mises en place stratégiques plus ou moins dissimulées. Devant cela, quels principes d'action peut se donner le chercheur ? Il est clair que sa fonction est d'apporter son concours pour la résolution de problèmes relevant de ses compétences scientifiques, et non de favoriser les manoeuvres des uns ou des autres. S'il se mêle d'entrer, d'une façon ou d'une autre, dans les activités stratégiques de ses interlocuteurs, il risque en premier lieu d'être entraîné bien au-delà de ses compétences en la matière, et dans une position difficile pour revenir à des activités de recherches. Il risque en outre de perdre de la crédibilité dans sa communauté scientifique. A partir de là, et à partir de nos expériences, - en particulier celles qui font l'objet de notre première partie - viennent les questions suivantes :

- est-il possible pour le chercheur de s'absenter complètement des activités stratégiques que mènent entre eux ses interlocuteurs, et où ils cherchent naturellement à l'utiliser ?

- Est-ce dans tous les cas souhaitable ?

- Comment le chercheur peut-il procéder pour orienter la discussion vers un champ coopératif ?

- Quels effets cette "stratégie" (visant à ne pas entrer dans les jeux stratégiques), peut produire, et comment le chercheur peut-il réagir à ces effets ?

Aider à construire la problématique

Nous indiquerons d'abord les voies de réponse à la question "Comment faire ?".

Dans une démarche de recherche, la définition d'un but commun, associée à la considération du contexte (moyens, contraintes, etc.), s'exprime dans les termes d'un problème à résoudre. La coopération porte donc, de façon essentielle et nécessaire, sur la formulation du problème et, par la suite, sur les reformulations successives au cours de l'avancement de la démarche. Les intérêts des partenaires s'investissent donc dans la définition d'un problème à résoudre en commun. L'activité du chercheur pour que les discussions s'établissent sur une base coopérative consiste donc à aider les interlocuteurs à formuler les problèmes qu'ils souhaitent traiter, et à chercher à constituer une convergence sur un ou un ensemble de problèmes communs : étant entendu qu'un problème impliquant une activité de recherche de solutions pour l'action ne se formule pas sous la forme "Voilà ce qui ne va pas". Par exemple : "L'extension des surfaces cultivées compromet nos activités de conchyliculteurs", ou "perturbe des écosystèmes fragiles") mais sous la forme "Comment faire pour... ?". *Cette activité constitue la possibilité et le moyen, pour le chercheur, de se centrer sur les activités coopératives, et d'y maintenir, autant que possible, les discussions.*

La problématique s'établit donc petit à petit à partir d'une recherche de convergence sur un problème commun. Il est évident que le chercheur a lui aussi au départ des objectifs propres, pour la prise en compte desquels il juge que le cadre de coopération avec des partenaires est le plus adéquat. Les préoccupations du chercheur font donc elles aussi partie de la discussion.

La différence avec d'autres situations de recherche est double : d'une part, s'il y a plusieurs partenaires, le chercheur aide à

la convergence sur un problème commun ; d'autre part la formulation du problème à traiter s'exprime sous forme de problème d'action (du type "Comment faire pour... ?") et non de problèmes de recherche formulés de façon transitive (du type "Comment se fait-il que... ?" ou "Que peut-il se produire si... ?").

Selon ce principe d'action, le chercheur évalue toute intervention visant à analyser et à expliciter les enjeux et les stratégies des participants. En restant dans le champ des problématiques, il cherche à faciliter la formulation commune, mais il lui revient aussi de relever les incompatibilités ou les incohérences, *d'évaluer la possibilité de construction d'un projet commun, de vérifier si ce problème est traitable, avec lui, et avec les personnes présentes, etc.* (Il va de soi que, par la suite, le chercheur aura d'autres activités que cet accompagnement de la démarche en termes de formulations successives).

S'il n'a pas à intervenir dans les manoeuvres stratégiques, le chercheur n'a pas non plus à les subir : il n'est pas prisonnier de ses interlocuteurs. A tout moment de la démarche, il peut soit arrêter son activité avec un groupe d'interlocuteurs (par suite d'apparition d'incompatibilités de projets ou pour des raisons scientifiques ou déontologiques), soit chercher à composer un autre groupe d'interlocuteurs ou à modifier la composition du groupe (cf. élevage du Montmorillonais et caprins du Sud-Est).

Est-il possible de s'en tenir à ce principe ?

En d'autres termes, la recherche en coopération n'implique pas la disparition de l'espace d'indépendance du chercheur. Mais il reste cependant, à partir de l'énoncé de ces principes d'action, deux questions. Est-il toujours possible de s'en tenir à cette règle, et est-ce dans tous les cas souhaitable ? Nous avons abordé ces questions principalement sous l'angle de certains effets, et des conséquences qu'ils peuvent entraîner pour le chercheur dans sa prise en compte des enjeux et activités stratégiques.

Dans un système complexe de relations, les activités stratégiques et coopératives sont en interaction, et le chercheur aidant à l'établissement d'une problématique contribue indirectement à modifier les points d'équilibre de ce système de relations et cela pour différentes raisons :

- les partenaires, dans leur apprentissage réciproque, évoluent et établissent une problématique commune qui peut s'écarter progressivement des visées des institutions. Cette évolution constitue une divergence vis-à-vis de la commande initiale, et peut provoquer des réticences institutionnelles.

- De la même façon, la reformulation de la question grâce à l'intervention des chercheurs remet en cause le contexte stratégique, dans le cas par exemple où elle conduit à une recomposition du partenariat par le choix des acteurs et des sites de travail ; elle peut aussi déboucher sur des résultats non prévisibles et inacceptables de la part de commanditaires engagés dans le débat local.

- Enfin, dans le cas de demandes fortement institutionnalisées (par exemple, les questions d'aménagement du territoire), le chercheur peut être conduit à considérer que l'analyse des enjeux stratégiques pour chaque catégorie d'acteurs est partie intégrante de ses activités dans la construction de la problématique. En explicitant les intérêts contradictoires vis-à-vis de la question posée, en objectivant les conduites effectives des acteurs et en mettant en évidence d'éventuels écarts entre leurs intérêts réels ou supposés, il fournit la base d'une évolution possible des enjeux. En effet, la demande résulte d'un rapport de forces institutionnel ; la recherche d'une convergence d'intérêts à l'intérieur de cette demande porte en elle une modification de ces rapports de force. D'un autre côté, l'expression d'un problème commun à résoudre place sur un pied d'égalité des acteurs qui d'autre part ne le sont pas. L'adhésion à une problématique générale repose pour une bonne part sur l'élaboration de perspectives nouvelles, de nouveaux enjeux, et donc peut entraîner un réajustement de forces initialement en présence. Même si le chercheur situe ses interventions sur l'aide à l'expression d'une problématique,

l'évolution de la problématique et l'apprentissage social qui en résulte modifient les positions relatives des membres du groupe et donc leurs activités stratégiques.

Il paraît donc important de souligner la différence entre l'intervention volontaire et directe du chercheur à un instant donné sur la problématique traitée... des conséquences, sur le long terme, de l'évolution de la problématique (et donc de l'intervention du chercheur) sur la modification des équilibres du système de relation.

La nécessité d'être clair sur les enjeux et stratégies

Or, pour maintenir les possibilités de coopération, le chercheur doit rester au fait des enjeux stratégiques en présence, de l'évolution de ces enjeux et des conséquences de la transformation de la problématique sur le système de relations. Il doit autant que possible avoir une vision claire des activités stratégiques du groupe ou des individus dans le groupe, pour pouvoir raisonner sa participation et ne pas se laisser entraîner involontairement sur le terrain du renforcement de quelques intérêts particuliers. Nous pouvons imaginer par exemple que sous couvert d'un éclaircissement thématique particulier, certains participants aient essentiellement le souci de renforcer leurs positions stratégiques. Dans ce cas, la coopération deviendrait un alibi.

Quelques situations difficiles

Limiter ses interventions au champ coopératif, en restant attentif à l'évolution du système de relation est une règle plus ou moins facile à mettre en oeuvre et à tenir.

Lorsque les interlocuteurs du chercheur constituent un groupe d'acteurs limité et n'interviennent dans la démarche qu'en leur propre nom, il est assez facile de maintenir ses interventions dans le champ de la construction et l'évolution de la problématique, c'est-à-dire dans un contexte de discussion coopérative. La Recherche Participative se déroule, dès lors, au travers d'un apprentissage croisé

acteur-chercheur, et peut aboutir ainsi à des résultats concrets pour le terrain étudié. Les énoncés généralisables que le chercheur peut établir sur les processus à l'oeuvre et les résultats thématiques lui permettent de trouver sa légitimité scientifique. Les enjeux stratégiques sont limités et assez clairs pour tout le monde. Cependant, nous avons vu que cette situation elle-même, qui peut paraître idéale, est porteuse d'un risque important de par la force que représente un groupe d'individus qui évolue en inter-compréhension et qui crée petit à petit des conceptions et des projets communs risquant de ne pas, ou de ne plus, paraître légitime au yeux des institutions de rattachement.... A ce moment-là, le groupe risque d'être confronté à des luttes d'influence qui peuvent bloquer ses activités et modifier ses relations (exemple du Sud-Est). C'est pour éviter de telles situations de blocage que nous avons souligné l'importance d'organiser, au travers du dispositif, l'information entre groupes de recherche et institutions ou instances politiques concernées, tout au long de la démarche, de manière à rendre compatible l'évolution de la problématique et des activités de coopératives et l'évolution des enjeux en présence.

En revanche, dans le cas où les commanditaires sont institutionnels (exemple des marais de l'Ouest), le chercheur aura probablement plus de difficultés à se maintenir sur le terrain de l'élaboration de la problématique parce qu'il est sans cesse sollicité de prendre part d'une manière ou d'une autre aux discussions stratégiques.

Conclusion

Nos analyses de trois cas de RP mettent l'accent sur deux aspects des processus : la constitution et les transformations de la problématique en relation avec la conformation du partenariat du chercheur, d'une part, et la façon dont le chercheur peut définir son rôle au regard des manœuvres de ses partenaires entre eux.

En ce qui concerne le premier aspect, nous retiendrons les trois observations suivantes :

1) Les raisons de participer à un projet ou d'en prendre l'initiative sont aussi des raisons de constitution d'alliances et d'exclusions entre les acteurs, phénomènes auxquels le chercheur ne peut manquer d'être attentif, s'il veut comprendre les places respectives de ses interlocuteurs dans le cours de la recherche, et la sienne.

2) Les investissements des acteurs peuvent varier dans la durée de la recherche. En particulier, l'évolution de la problématique et l'ajustement progressif des conceptions et des visées, inhérents au processus de RP se produit éventuellement de façon inégale pour les différents groupes d'interlocuteurs, provoquant des prises de distance, ou des ruptures. Il importe donc de porter attention aux moyens de maintenir, pour tous les participants, les conditions d'une élaboration collective.

3) Un phénomène semblable peut se produire, lorsque la démarche et les buts des participants à une R.P. sont perçus par leurs institutions comme trop distants ou contradictoires de leurs missions. Une telle situation se traduit soit par des pressions pour corriger le cours de la problématique, soit par la suspension de la participation.

En ce qui concerne le second point - le rôle du chercheur face aux activités stratégiques de ses partenaires - nous retenons la distinction proposée par le philosophe Habermas entre "activités coopératives" (sur la base d'une convergence possible de buts ou intérêts) et "activités stratégiques" (celles que mènent les acteurs lorsque les buts sont incompatibles ou contradictoires). Cependant, nous ne pouvons pas considérer avoir répondu de façon suffisante aux questions relatives aux conditions de possibilité, et dans certains cas d'acceptabilité de l'activité du chercheur portant exclusivement sur la problématique et sa progression. Nous pouvons seulement estimer avoir posé les prémisses d'une recherche qui reste à poursuivre, par l'analyse de nouveaux cas.

Bibliographie

Alter N., 1995. Peut-on programmer l'innovation? *Revue Française de Gestion*, 103 : 78-86.

Damour L., Pons Y., 1987. *Attention ! Un marais peut en cacher un autre*. Brochure de Vulgarisation du Programme Régional de relance agronomique Poitou-Charentes. INRA - St-Laurent-de-la-Prée, Chambres d'Agriculture et DDAF de Loire Atlantique, Vendée, Charente-Maritime, Gironde - Ministère de l'Agriculture et de la Forêt. 12 p.

Darré J.P., 1992. *Du sens aux actes*, Rapport du GERDAL, 32 p.

Darré J.P., Le Guen R., 1986. L'élaboration de modèles de vie et de travail en agriculture. *Agriscopes*, 7 : 1-196.

Dedieu B., Chabosseau J.M., 1994. Conception et réalisation de suivis d'exploitation d'élevage extensif en zone herbagère. Systems oriented Research in Agriculture and Rural Développement Int. Symposium., Montpellier (France). Actes pp 531-538.

Montard F.X. (de), Louault F., Thériez M., Brelurut A., Pailleux J.Y., Benoit M., Lienard G., 1992. Conduite extensive des surfaces fourragères pour la production d'agneaux en Massif Central humide. *Fourrages*, n° spécial : L'extensification en production fourragère : 126-127.

Farrington J., Martin A., 1990. La participation des agriculteurs dans la recherche agricole : concepts et pratiques. Publication N°9-0, ODI Londres (traduction D.Side CTA Wageningen), 78 p.

Habermas J., 1986. *Morale et communication*. Traduit de l'allemand par C. Bouchin-dhomme. Paris, Editions du Cerf, 214 p.

Landais E., Deffontaines J.P., 1988 Les pratiques des agriculteurs. Point de vue sur un courant nouveau de la recherche agronomique. *Etudes Rurales*, 109 : 125-158.

Lefevre J.C., Damour L., Chevallier C., 1984. La Recherche, un préalable à la mise en valeur des marais de l'Ouest. Colloque "les journées du littoral" La Rochelle (France). Actes, Problèmes bio-économiques du littoral charentais, pp 33-53.

Napoléone M., Gillet T., 1990. Profil de production du troupeau et système d'élevage caprin. *Prod. Anim.* 3(5) :347-354

Prévoist F., Napoléone M., 1989. Objectif d'élevage, stratégie alimentaire et utilisation du territoire en élevage caprin laitier. Chronique des travaux d'un groupe de recherche-développement. Sem. FAO Syst. Prod. Capr. Décembre 1989 Corte (France).

Ruault C., 1992. De la parole à l'action ; initiatives de groupes locaux d'agriculteurs. Rapport GERDAL, 13 pages + annexes.

Vespieren M.R., 1990. *Recherche Action de type stratégique et sciences de l'éducation* Coédition Contradiction Bruxelles et L'Harmattan, 396 p.

